

## LA PROGRESSION DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE DÉFENSE SOUTIENT L'EMPLOI MANUFACTURIER EN FRANCE

Fin 2017, les entreprises participant à l'industrie de défense employaient en France 330 000 salariés. Le segment de l'armement y représentait un équivalent de 89 000 salariés. Les entreprises de l'industrie de la défense avec un segment de l'armement représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires employaient 175 100 salariés. Au second semestre 2019, l'emploi dans ces entreprises en croissance atteint 181 000 salariés, soit +5,5 % sur sept trimestres. L'emploi est concentré à 66 % dans deux secteurs : la fabrication de matériel de guerre et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Depuis le premier trimestre 2015, l'emploi dans ces deux secteurs a cru respectivement de +13 % et de +15 %. Les emplois de l'industrie de défense sont majoritairement situés en Île-de-France, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces dernières années, cet emploi régional a fortement progressé en Nouvelle-Aquitaine, en Pays-de-la-Loire, en Bretagne, en Occitanie, en Bourgogne-Franche-Comté et en Île-de-France.

Pour des raisons de souveraineté nationale, l'industrie manufacturière française a développé depuis des décennies une spécificité liée à la défense. Elle veille à garder la capacité d'équiper les armées françaises. L'industrie de défense est connue au travers de grands groupes industriels tels que Airbus, Arqus, Dassault Aviation, MBDA, Naval Group, KNDS, Safran ou Thalès. Ces groupes sont maîtres d'œuvre industrielle dans la production d'équipements militaires avec la Direction générale de l'armement (DGA), laquelle a pour mission d'équiper les armées de façon souveraine, de préparer le futur des systèmes de défense, de promouvoir la coopération européenne et de soutenir les exportations. Ces grands groupes ne sont pas les seuls à concourir à la production nationale d'armements. De nombreuses autres entreprises s'y ajoutent, plus ou moins grandes. Au total, près de 1 200 entreprises industrielles concourent à la production d'armements sur le territoire français. Huit entreprises sur dix sont des PME. Chaque entreprise peut avoir une technologie plus ou moins duale et une dépendance vis-à-vis des commandes militaires, nationales ou internationales, plus ou moins forte. La part de leur chiffre d'affaires liée aux marchés militaires fluctue de ce fait de 1 % à 100 %.

## FIN 2017, UN ÉQUIVALENT DE 89 000 EMPLOIS SALARIÉS EST GÉNÉRÉ PAR LE SEGMENT DE L'ARMEMENT DANS L'INDUSTRIE

Fin 2017, l'emploi dans l'ensemble de l'industrie manufacturière est de 2,8 millions de salariés, hormis les intérimaires. L'emploi dans l'ensemble des entreprises industrielles de défense est, quant à lui, de 333 400 salariés, soit 12 % de l'emploi manufacturier.

Au sein des entreprises des industries de défense, tous les salariés ne concourent pas à la production d'armements. Certaines entreprises répondent à la fois à des commandes militaires et à des clients civils pour un usage civil. Citons à titre d'illustration le cas de l'industrie aéronautique où des entreprises productrices d'avions peuvent en produire pour les besoins de l'armée ou pour les compagnies commerciales. Dans ce contexte, les salariés peuvent être exclusivement affectés à un centre de production d'avions de ligne en vue d'une livraison à une compagnie aérienne de transport de voyageurs, donc pour répondre à des besoins exclusivement civils. En partant du postulat que l'emploi généré par le segment de l'armement est fonction de la part de chiffre d'affaires générée par les marchés militaires, le secteur de l'armement génère un équivalent de 89 000 emplois salariés fin 2017, sur les 333 400 salariés œuvrant dans les entreprises de défense.



**Matthieu WYCKAERT**  
Chargé d'études statistiques  
à l'Observatoire Économique de la Défense



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

[daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

**Internet :**  
[www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)

**Intranet :**  
[www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)



## FIN 2017, POUR 82 900 EMPLOIS SALARIÉS, LES COMMANDES MILITAIRES REPRÉSENTENT PLUS DE LA MOITIÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LEUR EMPLOYEUR

Sur les 333 400 salariés employés par une société de l'industrie de défense, 158 300 salariés le sont dans une société industrielle dont les commandes militaires représentent moins de 10 % de son chiffre d'affaires. Les autres sociétés de cette industrie comptent 175 100 salariés (Figure 1).

En distinguant les sociétés dont le chiffre d'affaire dépend à 50 % et plus des autres sociétés, ces 175 100 salariés se répartissent entre 82 900 salariés travaillant pour une société dont le chiffre d'affaires est majoritairement à destination des marchés militaires, entreprise qu'on qualifiera de « *noyau dur* », et 92 200 salariés faisant partie d'une société dont le chiffre d'affaires militaire est compris entre 10 % et 50 %, entreprises que l'on dénommera du « *noyau élargi* ».

## L'EMPLOI SALARIÉ EST PRINCIPALEMENT CONCENTRÉ DANS LES INDUSTRIES DE LA FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT ET LA FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES, ÉLECTRONIQUES ET OPTIQUES

Les sociétés industrielles avec un segment de l'armement significatif (>10 %) sont présentes au sein de différentes industries manufacturières. Cependant, sur les 175 100 salariés décrits plus haut, deux tiers sont concentrés dans deux industries particulières : la fabrication de matériel de transport et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques qui comptent respectivement 77 000 et 36 200 salariés au sein d'une société industrielle de défense.

Fin 2017, la fabrication de matériel de transport est composée de sociétés dont la présence sur les marchés de défenses est variable. Ce secteur compte 33 900 salariés dans le noyau dur de l'industrie de la défense et 43 100 salariés dans le noyau élargi. Le salaire moyen par tête dans le secteur de la fabrication de matériels de transport est 30 % supérieur dans l'industrie de défense que dans les autres entreprises hors de l'industrie de défense.

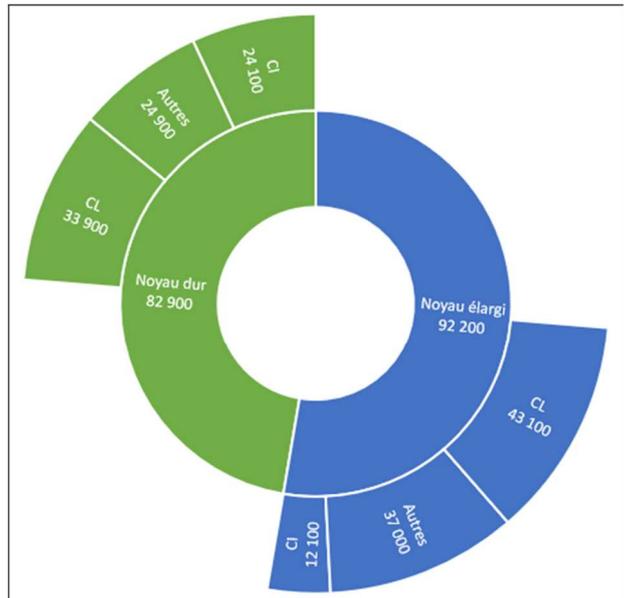
La fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques compte 24 100 salariés dans le noyau dur et 12 100 salariés dans le noyau élargi de l'industrie de défense. Le salaire moyen par tête dans le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est 17 % supérieur dans l'industrie de défense que dans les autres entreprises.

De nombreux autres segments concourent à l'industrie de défense. En 2017, ces segments comptent 24 900 salariés dans le noyau dur et 37 000 salariés dans le noyau élargi.

Au troisième trimestre 2019, l'emploi de l'industrie de défense dans la fabrication de matériel de guerre et dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est respectivement de 80 800 et de 39 700 salariés, soit 44 % et 22 % de l'emploi salarié dans l'industrie de défense (Figure 2). Suivent ensuite des secteurs comme la métallurgie (12 % de l'emploi), la fabrication d'équipements électriques (5 %) et la fabrication de machines (3 %), parmi d'autres.

**Figure 1 : Répartition de l'emploi salarié dans les sociétés industrielles de la BITD en 2017**

En nombre de salariés au 31 décembre 2017



CI : "Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques".

CL : "Fabrication de matériels de transport".

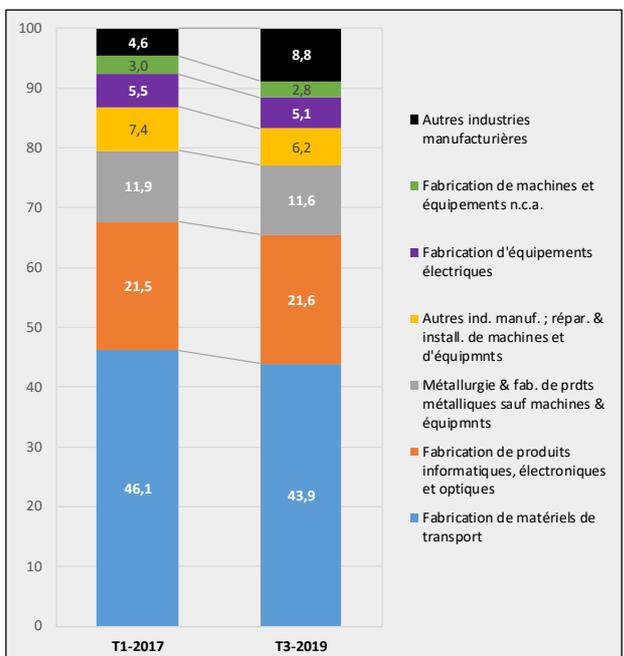
**Noyau élargi** : sociétés dont le chiffre d'affaires en 2017 dépend à hauteur de 10 % minimum des marchés liés aux activités militaires à l'exclusion des sociétés du noyau dur.

**Noyau dur** : sociétés dont le chiffre d'affaires en 2017 dépend à hauteur de 50 % minimum des marchés liés aux activités militaires.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss, Urssaf, Dares, Insee ; OED, EID 2018.

**Figure 2 : Evolution de la répartition de l'emploi salarié dans les sociétés industrielles de la BITD**

En %



Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss, Urssaf, Dares, Insee ; OED, EID 2018.

## EN FRANCE, L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE DÉFENSE PROGRESSE PLUS VITE QUE DANS LE RESTE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DEPUIS 2017

Au troisième trimestre 2019, l'emploi dans les entreprises industrielles ayant un segment de l'armement significatif progresse de +5,5 % par rapport au dernier trimestre 2017 (**Figure 3**). Il atteint un maximum de 184 700 salariés, soit 9 650 emplois supplémentaires. Cette évolution est plus vigoureuse que celle de l'emploi manufacturier ou que celle de l'ensemble de l'économie française. Dans le même temps, l'emploi manufacturier stagne quasiment avec +0,6 % et l'emploi en France croît de 1,4 %. La croissance de l'emploi dans l'industrie de défense représente plus de la moitié des emplois créés dans l'industrie manufacturière depuis fin 2017.

Depuis fin 2017, la création nette d'emplois dans l'industrie de défense accélère comparativement à la période précédente entre le troisième trimestre 2015 et le quatrième trimestre 2017. L'emploi dans les entreprises de défense augmente au même moment que la hausse des commandes. La mission « Défense » du ministère des armées est passée de 32 milliards d'euros en projet de loi de finances (PLF) 2016 à 35,9 milliards en PLF 2019. Les crédits de paiement 2019 dédiés aux équipements ont progressé de 2,5 milliards d'euros depuis 2017 pour s'établir à 19,6 milliards. Les exportations de matériels de guerre se trouvent aussi dans une dynamique d'augmentation. Les livraisons de matériels de guerre passent de 7,1 à 9,9 milliards entre 2016 et 2019. Les prises de commandes françaises pour 2019 se sont établies à de 8,3 milliards.

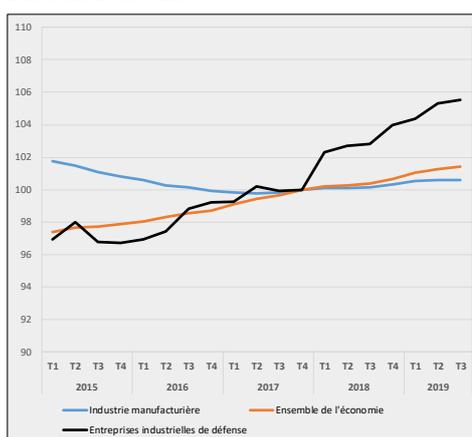
## LA CROISSANCE DE L'EMPLOI EST SOUTENUE PAR LES ENTREPRISES DU NOYAU DUR ENTRE LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2018 ET LE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019

Entre le premier trimestre 2018 et le troisième trimestre 2019, la croissance de l'emploi salarié dans l'industrie de défense accélère pour atteindre en moyenne de +0,8 % par trimestre contre +0,6 % en moyenne par trimestre dans la période précédente. Ce rythme est soutenu par la hausse de l'emploi dans le noyau dur de l'industrie de défense : les effectifs des entreprises avec ce profil ont cru de +1,2 % en moyenne trimestrielle contre +0,4 % pour les effectifs du noyau élargi. Avant cette date, la croissance de l'emploi était plutôt soutenue par le noyau élargi avec respectivement +0,2 % et +0,9 %.

Sur les cinq dernières années, une hausse significative de l'emploi salarié a eu lieu à deux dates précises (**Figure 4**).

La première se situe au troisième trimestre 2016 avec 2 400 créations nettes d'emplois. La seconde concerne le premier trimestre 2018 avec 4 100 emplois supplémentaires. Au troisième trimestre 2016, la hausse vient des entreprises du noyau élargi qui ont étoffé leur effectif de +4,2 % supplémentaire. Au premier trimestre 2018, ce sont les entreprises du noyau dur qui ont embauché avec (+3,8 % d'effectif par rapport au trimestre précédent).

**Figure 3 : Évolution comparée de l'emploi salarié depuis 2015**  
Indice en base 100 au T4-2017

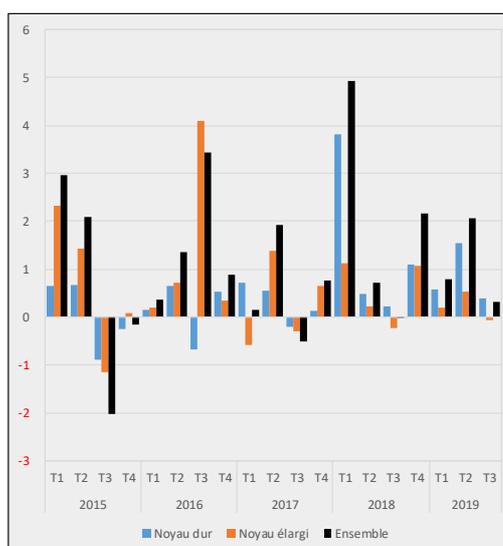


**Champ :** France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.  
**Sources :** Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoff, Urssaf, Dares, Insee; OED, EID 2018.

**Figure 4 : Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie de défense selon le taux de dépendance aux commandes militaires**  
Effectifs salariés en fin de trimestre



Glissements trimestriels en %



**Champs :** France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus ; Industries de défense.  
**Sources :** Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoff, Urssaf, Dares, Insee; OED, EID 2018.

Sorti de ces deux trimestres, les effectifs évoluent dans une moindre mesure. La moyenne trimestrielle du taux de croissance des effectifs est indistincte entre les deux noyaux de +0,4 %. Certains trimestres, la baisse de l'emploi dans le noyau dur est compensée par la hausse dans le noyau élargi, et réciproquement. Sur cette période entre 2015 et 2019, le salaire moyen par tête a aussi augmenté de +9,4 %.

## AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2018, L'INDUSTRIE DE DÉFENSE A CRÉÉ 3 100 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES DANS LA FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES, ÉLECTRONIQUES ET OPTIQUES

La hausse de l'emploi dans l'industrie de défense au premier trimestre 2018 provient majoritairement des établissements fabricants de produits informatiques, électroniques et optiques, avec une création nette de 3 100 emplois salariés (Figure 5). Une part importante de l'emploi salarié dans ce secteur travaille pour une entreprise industrielle de défense avec 28 % des salariés au dernier trimestre 2017. Cette part a augmenté de quatre points depuis, sous l'effet des créations nettes d'emplois, pour atteindre donc 32 %.

La contribution de l'industrie de défense aux évolutions de l'emploi dans les établissements de fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est conséquente. Entre le premier trimestre 2015 et le troisième trimestre 2019, l'emploi de ce secteur au sein d'une entreprise de défense a progressé de +14,9 % alors que l'emploi dans les autres entreprises de l'industrie de défense a diminué de -10,1 %. Ce sont donc les entreprises de l'industrie de défense qui permettent au secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques de garder son niveau d'emploi sur cette période.

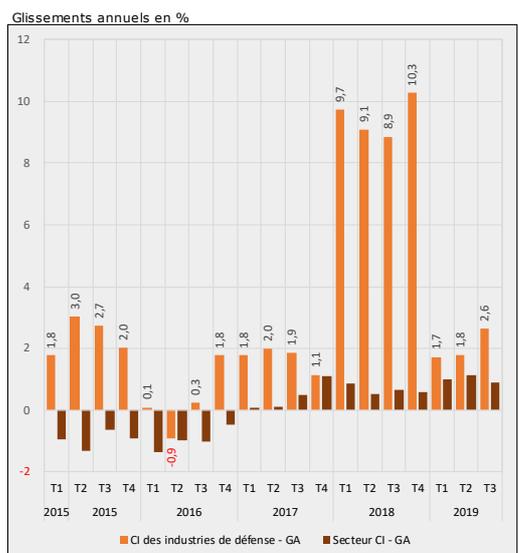
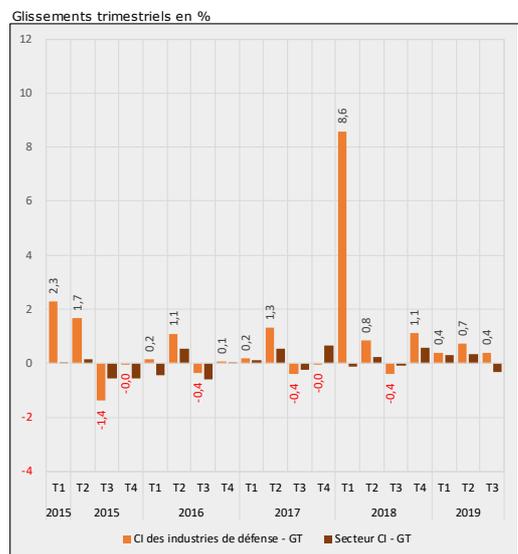
## L'EMPLOI DANS LA FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT PROGRESSE DE +13 % ENTRE LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2015 ET LE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019

L'emploi dans la fabrication de matériel de transport de l'industrie de défense augmente de +13 % entre le premier trimestre 2015 et le troisième trimestre 2019, passant de 71 500 à 80 800 salariés, soit une création nette de 9 300 emplois salariés (Figure 6). La hausse de l'emploi a commencé au dernier trimestre 2015 avec quelques trimestres de stagnation. A partir du troisième trimestre 2018, la hausse de l'emploi est continue.

Une part importante de l'emploi salarié dans ce secteur travaille pour une entreprise industrielle de défense avec 22 % des salariés au dernier trimestre 2017. Cette part reste constante sur les derniers trimestres à 23 %.

Au troisième trimestre 2019, la fabrication de matériel de transport compte 354 600 salariés dans son ensemble. Alors que les effectifs salariés des établissements hors de l'industrie de défense diminuent, le dynamisme de l'industrie de défense permet au secteur de maintenir son niveau d'emploi de début 2017.

**Figure 5 : Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques des industries de défense**



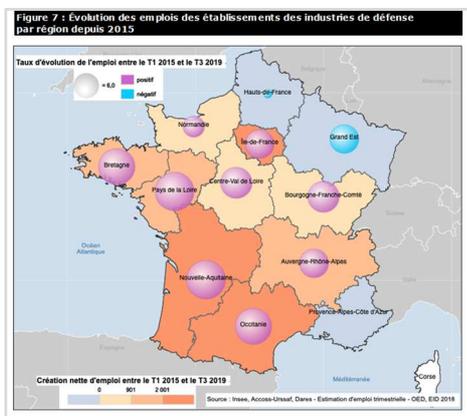
**Champs :** France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus, CI : secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.  
**Sources :** Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss, Urssaf, Dares, Insee ; OED, EID 2018.

## PRÈS D'UN EMPLOI DE L'INDUSTRIE DE DÉFENSE SUR DIX EST LOCALISÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

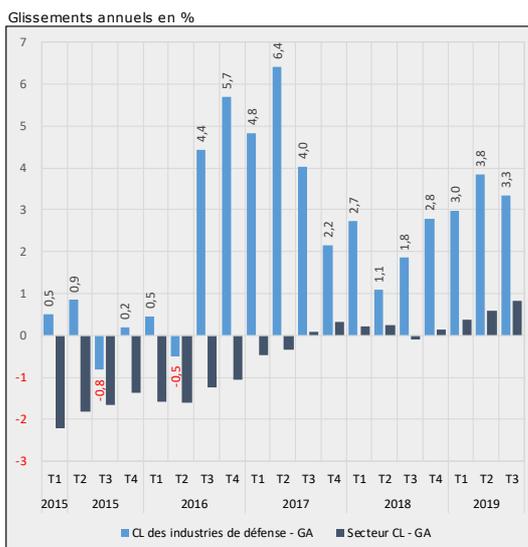
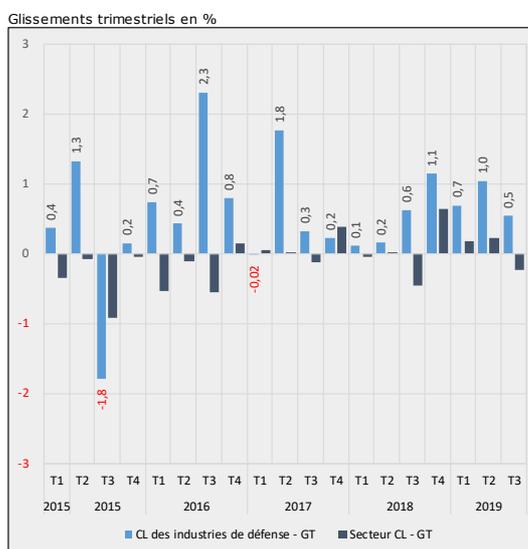
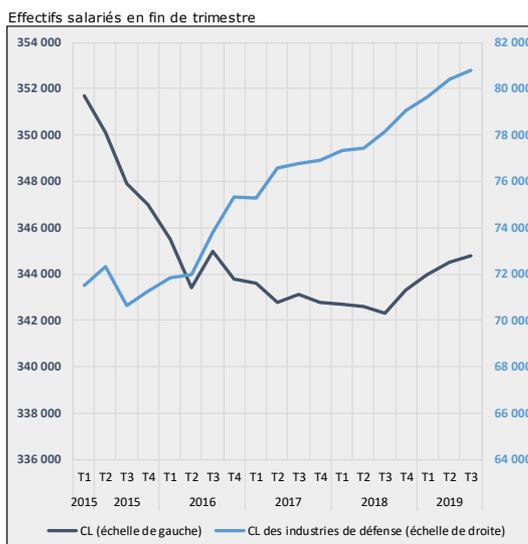
L'emploi salarié de l'industrie de défense est surtout concentré dans quatre régions françaises qui représentent à elles seules deux tiers des effectifs salariés au troisième trimestre 2019. L'Île-de-France, où est localisée la plupart des sièges sociaux des maîtres d'œuvre industrielle, est la première région en termes d'emploi dans l'industrie de défense avec 53 900 salariés. La forte présence des activités supports explique pourquoi cette région représente 29 % de l'emploi salarié de l'industrie de défense mais 34 % de la masse salariale du troisième trimestre 2019. Les trois autres régions où l'industrie de défense est concentrée sont la Nouvelle-Aquitaine avec 27 100 salariés, l'Occitanie avec 22 600 salariés et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 19 000 salariés. A court terme, l'emploi salarié augmente dans toutes les régions, sauf pour une région le Grand-Est où l'industrie de défense est peu présente et la variation de l'emploi est légèrement négative. Quatre régions ont un taux de croissance de l'emploi dans l'industrie de défense sur un an particulièrement élevé : Centre-Val de Loire avec +19 % en glissement annuel, les Pays-de-la-Loire avec +8 %, la Bretagne avec +5,5 % et Auvergne-Rhône-Alpes avec +5 %.

## L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DE DÉFENSE AUGMENTE PARTICULIÈREMENT SUR LE POURTOUR ATLANTIQUE ET EN OCCITANIE

Depuis le premier trimestre 2015, l'emploi dans l'industrie de défense a progressé de +15 100 salariés, soit +9 % en cinq ans. L'emploi salarié de l'industrie de défense a augmenté dans toutes les régions métropolitaines sauf dans le Grand Est (-9 %), les Hauts-de-France (-1 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (0 %). Le pourtour atlantique (la Nouvelle-Aquitaine avec +14 %, les Pays-de-la-Loire avec +15 % et la Bretagne avec +13 %), l'Occitanie, avec +13 %, et la Bourgogne-Franche-Comté, avec +10 %, profitent particulièrement de l'augmentation de l'emploi dans l'industrie de défense (Figure 7). Il faut y ajouter l'Île-de-France qui a aussi connu une augmentation notable avec la plus grande hausse des créations nettes parmi les régions françaises de +4 500 emplois, soit +9 % en cinq ans.



**Figure 6 : Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la fabrication de matériels de transport des industries de défense**



**Champs :**

France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus ;  
CL : secteur de la Fabrication de matériels de transport.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess, Urssaf, Dares, Insee ; OED, EID 2018.

## LE DISPOSITIF DE SUIVI CONJONCTUREL DE L'EMPLOI

A partir de l'enquête sur les entreprises des industries de défense, un périmètre de sociétés est repéré dans le dispositif de suivi de l'emploi salarié Epure en France. Les estimations trimestrielles d'emploi (ETE) salarié sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emplois, les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par l'Acoss, la Dares et l'Insee. L'emploi salarié privé hors intérim provient des bordereaux récapitulatifs de cotisations déclarés aux Urssaf (BRC) et/ou les déclarations sociales nominatives (DSN). L'emploi intérimaire provient des DSN, ainsi que des relevés mensuels de contrats de travail établis par Pôle emploi.

## LE CHAMP RETENU POUR LE SUIVI TRIMESTRIEL DE L'EMPLOI

Une société est retenue dans le champ du dispositif de suivi trimestriel de l'emploi dans l'industrie de défense à partir du moment où elle réalise au moins 10 % de son chiffre d'affaires dans le segment de l'armement d'après l'enquête triennale sur les entreprises des industries de défense 2018. Sont exclues les unités des strates non exhaustives de l'enquête. Pour assurer une comparabilité dans le temps, les sociétés ayant pris part à une opération de cession d'actifs significative (on utilise le dispositif Citrus de l'Insee pour repérer l'ensemble du spectre des opérations de cession ou de vente d'actifs) d'une société du champ de départ sont ajoutées. Cela correspond à 577 unités légales. Le taux de recouvrement avec la source ETE oscille selon les trimestres entre 97 % et 99 %. Les stratégies de réallocation des ressources des grands groupes peuvent perturber les estimations des évolutions de l'emploi salarié. Le présent dispositif s'attache à suivre les opérations de fusion-absorption ou de scission de l'ensemble des entreprises, mais une part des variations dues à des mouvements de main d'œuvre au sein même d'un groupe non perceptible par le dispositif Citrus peut venir altérer certaines évolutions.

## DÉFINITIONS

« CI » = « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques » (Code A38 de la nomenclature d'activité au niveau de l'établissement employeur).

« CL » = « Fabrication de matériels de transport » (Code A38 de la nomenclature d'activité au niveau de l'établissement employeur).

« Entreprises des industries de défense » = à partir de l'enquête sur les entreprises des industries de défense 2018, une société non micro-entreprise est retenue dans le périmètre dès lors qu'elle déclare effectuer des travaux de recherche et développement pour des produits militaires ou qu'au moins 1 % de son chiffre d'affaires est réalisé à destination de marchés militaires.

« Noyau élargi » = entreprises dont le chiffre d'affaires en 2017 dépend à hauteur de 10 % minimum des marchés liés aux activités militaires à l'exclusion des sociétés du noyau dur.

« Noyau dur » = Sociétés dont le chiffre d'affaires en 2017 dépend à hauteur de 50 % minimum des marchés liés aux activités militaires.

« Salaire moyen par tête » = Moyenne des salaires moyen par tête des quatre derniers trimestres. Ce mode de calcul permet de maintenir la comparabilité avec les salaires moyens par tête trimestriel publié par l'Acoss, qui sont le rapport entre la masse salariale du trimestre et la moyenne des effectifs physiques de fin de trimestre et de fin du précédent.

« Segment de l'armement significatif » = Inspiré de la norme financière internationale IFRS 8, où un secteur ou segment opérationnel est significatif dès lors qu'il remplit certains critères et dépasse des seuils quantitatifs, le segment de l'armement est dit « significatif » dès lors où les ventes de produits militaires dépassent 10 % du chiffre d'affaires total.

## BIBLIOGRAPHIE

- Acoss Stat n° 298, *La masse salariale et les effectifs salariés du secteur privé au troisième trimestre 2019*, décembre 2019.
- Insee, *Les statistiques sur l'emploi : Quelle source choisir pour quel usage ?*, Documentation de la Direction Générale de l'Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département de l'emploi et des revenus d'activité, Division synthèse et conjoncture du marché du travail / Division emploi, version du 22 octobre 2019.
- Insee Informations Rapides n° 2019-318, *Au troisième trimestre 2019, l'emploi salarié augmente de nouveau de 0,2 %*, 10 décembre 2019.
- JÉRÔME Laurent, *L'industrie manufacturière en 2017 : Des créations d'emploi malgré une croissance en demi-teinte*, Insee Première, n° 1706, juillet 2018.

## A PARAÎTRE

*Les départs en retraite des personnels militaires des Armées en 2019, EcoDef Statistiques.*

### Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest  
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15  
Directeur de la publication : Christophe Mauriet  
Rédacteur en chef : Christian Calzada  
Pour vous abonner > Mél : [daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

Impression > SGA/SPAC/PGP  
IISN 1293-4348